

**ALLOCUTION DE MONSIEUR PIERRE MAUROY A
L'OCCASION DE LA REMISE DES INSIGNES DE
CHEVALIER DANS L'ORDRE DU MERITE
NATIONAL A MADAME MARIE-JOSEPHE
ROMOND
(VENDREDI 17 MARS 1995)**

Madame ROMOND,

- M. Pierre DORST • M. Mahdi HACENE, Préfet de la Région Nord-Pas-de-Calais, Préfet du Nord,
- 1^{er} Secrétaire de P. Ambassade des ~~Etats~~ • M. WALMETZ, Préfet délégué pour la Sécurité
- à Amsterdam, la Haye, • M. Michel GHYSEL, Député,
- Paris en France. • M. Olivier GUERIN, Procureur de la République,

Mme Mireille WUILLAUME, Directrice de la D.D.A.S.S.,

M. Pierre BERTRAND, Adjoint au Maire,

M. le Professeur Philippe Jean PARQUET,

M. le Bâtonnier Jean-Louis BROCHEN, (absent)

M. Jean DISPAN de FLORAN, Président Honoraire de AIDE,

M. Jean-Jacques TOULET, Président de AIDE,

M. Jean Claude CAZIN, Doyen de la Faculté de Pharmacie

*Leskeruelle
Jean Guiffes
Ambassadeur
à Paris
Jean Guiffes*

Mesdames et Messieurs les Elus,

Mesdames et Messieurs les Médecins,

Mesdames et Messieurs les Magistrats,

Mesdames et Messieurs les Avocats,

Mesdames et Messieurs les représentants
des services de Police, de Gendarmerie et
des Douanes,

Mes Chers Collègues,

Mesdames, Messieurs,

Nous voici réunis pour participer à
une manifestation particulièrement
agréable puisque je vais avoir le grand
plaisir de remettre les insignes de
Chevalier dans l'ordre du mérite ^{national} ~~national~~
à Madame Marie-Josèphe ROMOND.

Cette cérémonie sympathique est
l'occasion de mettre à l'honneur les
grandes qualités de Madame ROMOND
qui a toujours eu un sens profond des
responsabilités et de l'intérêt public.

C'est pourquoi je suis très heureux,

Mon
Général ~~Recht~~
(de Gendarmerie)

Madame
Romond
est une
grande dame
un honneur
à valuer
de haut

pour sa
bonne œuvre
pour la ville

chère Madame, de pouvoir vous rendre hommage aujourd'hui devant votre famille (et je salue particulièrement votre époux le professeur ROMOND) devant vos amis et vos collaborateurs.

Ils savent tous que le titre qui vous a été décerné n'est pas la récompense d'une action sans lendemain. Bien au contraire ! Il est amplement mérité et symbolise la reconnaissance de la nation pour toutes ces années durant lesquelles vous avez mis vos compétences, votre disponibilité et votre énergie au service d'une grande cause, d'un combat majeur: celui de la lutte contre la toxicomanie.

Chacun sait à quel point cette lutte est difficile et primordiale. La drogue ruine la santé et l'avenir des jeunes. Elle déséquilibre des familles entières, et ses conséquences sur la santé publique et sur l'équilibre social des grandes cités sont dramatiques.

Ainsi, le concours et la mobilisation d'un maximum d'énergies et

d'initiatives pour anéantir ce fléau sont indispensables pour renforcer et relayer les dispositifs qui existent déjà dans les villes.

Sur ce plan, Chère Madame ROMOND, votre association joue à Lille un rôle très précieux depuis presque 17 années.

C'est en effet en 1978 que les statuts de A.I.D.E. : l'Association pour l'Information sur les Drogues ont été déposés en Préfecture. Vous en êtes depuis Secrétaire Générale.

Sous votre impulsion, une série importante d'opérations audacieuses ont été mises en oeuvre en faveur de la Prévention, l'aide et l'accueil des toxicomanes. Leurs objectifs sont de proposer une nouvelle vie et des perspectives d'avenir dans lesquelles la drogue n'aurait plus sa place.

Je ne pourrais lister aujourd'hui toutes les initiatives de votre association.

*Edouard
Guescl. Comptable
de la commune
de Lille
12 Belvédère*

Draueress

Je citerai néanmoins quelques unes d'entre elles parmi les plus révélatrices de l'efficacité de son intervention.

En 1984, A.I.D.E. favorise la création de la Première Unité de Valeur Française sur la Toxicomanie dans le cadre des études pharmaceutiques à la Faculté de Pharmacie de Lille.

J'imagine, chère Madame que votre époux, le Professeur de Microbiologie à la Faculté de Pharmacie de Lille, devait être l'un des tous premiers universitaires convaincus de la nécessité d'analyser scientifiquement les conséquences médicales de l'usage de stupéfiants.

En 1985 apparaissent les premières actions de prévention qui ont l'originalité d'être animées par les jeunes eux-mêmes.

C'est une innovation particulièrement pertinente dans la mesure où les jeunes deviennent des

acteurs directs de la lutte contre la toxicomanie.

En 1987, les médecins généralistes sont sollicités pour travailler en partenariat avec vous, et deux ans plus tard vous créez le Comité de réflexion et d'intervention sur les drogues dans l'enseignement catholique.

En 1993, vous participez à l'organisation des Etats Généraux du Nord de Lutte contre la toxicomanie. Se crée ensuite le premier dispositif **Santé Justice**.

Et tout récemment en 1994, AIDE est intervenue à Rotterdam pour favoriser l'installation d'une nouvelle antenne sur le territoire des Pays-Bas.

Il m'est facile d'évoquer aujourd'hui toutes ces réalisations, chère Madame ROMOND, puisqu'elles démontrent très concrètement l'utilité des responsabilités que vous exercez dans le cadre de votre engagement associatif.

Cet engagement prouve votre grand sens de la citoyenneté mais aussi votre solidarité envers les jeunes et les plus fragiles d'entre eux.

L'ancien Professeur d'Histoire et de Géographie que vous êtes, ne s'est donc jamais désintéressé de son jeune public. Vous avez simplement choisi d'exercer à Lille une mission encore plus sociale. Elle vous permet d'intervenir directement au coeur des plus grandes difficultés.

Et je n'oublie pas que vous agissez également en faveur des familles et des victimes puisque vous êtes Présidente de l'Association Européenne des Parents contre la Drogue et aussi Assesseur non Magistrat de la Commission d'Indemnisations des Victimes au Tribunal de Grande Instance de Lille.

Il s'agit d'activités prenantes, chère Madame, qui doivent laisser peu de temps à vos loisirs culturels préférés : la musique en particulier.

Thy à pas
dans un
interne
vous êtes le
collège
de l'union
épouse

Il est vrai que vous avez dirigé des cours d'histoire de la Musique Médiévale aux Hautes Etudes de Paris Sorbonne et que vous avez participé activement à la création de deux Conservatoires National de Région : celui de Strasbourg en 1968 et celui de Lille en 1970.

Quelques années plus tard de 1982 à 1985 vous devenez Présidente Fondatrice de l'Ensemble Chorégraphiques de notre Conservatoire.

Je remarque donc que vous êtes également une mélomane active et engagée !

Voilà qui prouve votre dynamisme exceptionnel et révèle votre philosophie de l'action.

Chère Madame ROMOND, au nom du Président de la République, je vais maintenant vous remettre les insignes de Chevalier dans l'Ordre ^{national} du mérite ~~national~~.

Il s'agit d'une haute distinction qui permet à la nation de rendre hommage à des personnalités d'exception et d'exprimer toute sa reconnaissance pour l'utilité et l'intérêt général de leurs actions.

Cette reconnaissance nationale s'adresse aujourd'hui à vous, Madame, et je suis très heureux d'avoir pu démontrer à quel point elle est méritée.

Au nom du Président de
la République, nous vous
faisons Chevalier de
l'Ordre National du Mérite.